



Probleme indemnisation Huissier

Par **panam95**, le **11/09/2013** à **11:29**

Bonjour voila mon problème, il y a 3 mois j'ai fait appelle à un huissier pour une affaire de prud'hommes, 3 mois plus tard je n'ai reçu aucune sommes, la dernière lettre que j'ai reçu de l'huissier datte du 27/08/13 ou il me dit qu'il a tenté une saisie-attribution mais que le compte est débiteur.

J'ai appelé le cabinet de l'huissier qui ma dit qu'ils ne peuvent rien faire a part une relance. Je ne sais plus quoi faire cela dure depuis 3ans si même un huissier ne peut rien faire alors c'est mort pour moi.

Besoin d'infos svp merci.

Par **moisse**, le **11/09/2013** à **15:27**

Bonjour à vous aussi,

Un adage dit qu'on ne tond pas un œuf, et semble- t-il c'est ici le cas.

En fait c'est à vous de rechercher des informations sur la situation sociale de votre employeur, s'il ne fait pas l'objet d'une procédure collective (dépôt de bilan, règlement judiciaire...).

Par **panam95**, le **14/09/2013** à **11:34**

Je pense que tout sa c'est à l'huissier de le faire c'est son job après tout. La société existe encore j'ai vu des camions de l'entreprise y'a 2 jours, que le compte soit débiteur pas possible comment font ils pour payer les employer.